PROCÈS-VERBAL
CANTON DE HATLEY

2011-12-13

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 8 h le 13 décembre 2011 à la salle du conseil au 135, rue Main, North Hatley

SONT PRÉSENTS la conseillère et les conseillers suivants : Madame Sylvie Cassar et Messieurs Claude B. Meilleur, Guy Larkin et Vincent Fontaine

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Pierre A. Levac

EST AUSSI PRÉSENTE Madame Liane Breton, directrice générale

ABSENCES : D'Arcy Ryan, Martin Primeau

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions des visiteurs
4. Adoption du budget 2012 règlement n° 2012-01
5. Clôture de la séance

11-12-13.01 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire constate le quorum à 8h et déclare la séance ouverte.

11-12-13.02 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR GUY LARKIN

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11-12-13.03 **PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS**

Aucun visiteur

11-12-13.04 **ADOPTION DU BUDGET 2012 RÈGLEMENT N° 2012-01**

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE B. MEILLEUR

ET RÉSOLU D'adopter le règlement n° 2012-01 intitulé « *Règlement ayant pour objet d'établir le budget et de déterminer les taux de taxes et de compensation pour l'exercice financier 2012* »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11-12-13.05 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Sylvie Cassar propose la clôture de la séance à 8 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Pierre A. Levac, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre A. Levac
Maire

Liane Breton
Directrice générale